Ville de Plaisir

Direction de la Communication

Dossier suivi par : Eric Tournesac
Tél : 01 30 79 62 09

Bernard ANSART
Président du Groupe Agir Ensemble pour Plaisir
7 rue Alfred de Musset
78370 Plaisir

Plaisir, le 8 Novembre 2016

Objet : Tribune de votre Groupe Agir Ensemble pour Plaisir

Monsieur le Conseiller municipal,

Vous avez saisi par courrier du 6 novembre dernier Madame le Maire sur un incident qui a provoqué la non-publication de la tribune de votre *Groupe Agir Ensemble* pour Plaisir dans le mensuel de la Ville, L'Essentiel de novembre 2016 (n°151) et je vous en remercie.

Je reconnais que votre texte a été adressé par vos soins à la Direction de la Communication de la Ville, dans les délais impartis ; je salue par la même occasion, votre rigueur à l'égard des modalités de transmission de votre tribune en vue de son insertion dans le bulletin municipal.

Cet espace d'expression des élus d'opposition est un droit que la majorité municipale et que moi-même en tant que Directrice de la publication, respectons foncièrement et dont nous ne tentons en aucun cas de priver votre Groupe politique de façon dissimulée. Il constitue un élément de base de la démocratie locale pour laquelle l'équipe municipale œuvre au quotidien dans l'intérêt collectif. Cet oubli de la part de notre studio de création en raison d'un désordre informatique n'est donc nullement volontaire et ne peut être apparentée à une forme de censure. D'ores et déjà, le nécessaire a été fait pour actualiser votre tribune sur le site de la ville, ainsi que dans la version numérique du journal accessible sur lessentiel-plaisir.fr et sur la page Facebook de la ville.

Je vous présente ici mes plus sincères excuses pour ce manquement. Je profite également de cette lettre pour m'engager à ce que ce genre de situation malencontreuse ne se reproduise plus. Afin de vous démontrer notre bonne foi, Madame le Maire accepte votre demande de pouvoir disposer d'un emplacement double dans l'Essentiel du mois de décembre pour y intégrer à la fois votre tribune de novembre et celle de décembre. Une explication sera également fournie dans le journal aux lecteurs plaisirois. Par ailleurs, une information sur ce dysfonctionnement sera délivrée au cours du prochain Conseil municipal, le 17 novembre prochain.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller municipal, à mes sentiments respectueux et dévoués.

Sandrine CARNEIRO

Directrice de la publication
de l'Essentiel Plaisir
Adjointe au Maire déléguée à la communication
et au marketing de la Ville